

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2017

PLFR POUR 2017 - (N° 384)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 484

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 25

À l'alinéa 26, substituer aux mots :

« à l'obligation déclarative prévue au premier alinéa »

les mots :

« aux dispositions ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.